

DUREE ET DATES

14 heures
09 - 10/12/2020

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

25/10/2020

COÛT Frais pédagogiques, fournitures
incluses

▪ **460 Euros : Tarif cotisants FAFCEA**

▪ **540 Euros : Autres situations**

Possibilité de prise en charge, nous
Consulter.

Tarif net ne comprenant pas l'hébergement
et la restauration. L'ITEMM, association loi
1901 n'est pas assujetti à la TVA Des prises
en charge financières des coûts
pédagogiques sont possibles en fonction de
votre statut. Contactez l'ITEMM pour toute
information.

CONTACT

Anne-Lise Weber
formation.continue@itemm.fr
02 43 39 39 19
www.itemm.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour vous inscrire :

formation.continue@itemm.fr

ou au 02 43 39 39 19 ou en vous
inscrivant en ligne sur notre site
internet :

[https://itemm.fr/itemm/formations/
se-perfectionner/](https://itemm.fr/itemm/formations/se-perfectionner/)

Les demandes sont traitées dans un
délai maximal de 2 semaines à partir
du premier contact

MOYENS À DISPOSITION

Salle de cours, support de cours.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité
d'annuler le stage **1 mois** avant sa
date de réalisation, en cas d'effectifs
insuffisants

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Connaître les différentes procédures de marchés publics
- Concevoir les appels d'offres et rédiger les cahiers techniques
- Savoir analyser les offres.
- Evaluer les besoins d'un conservatoire
- Maintenir la qualité des instruments, prévenir les dommages et accidents
- Gérer les prêts d'instruments, responsabiliser les utilisateurs
- Définir une stratégie d'investissement sur le long terme (PPI)

INTERVENANT

Julien DUBOIS
Gestionnaire des parcs d'instruments du Conservatoire Supérieur de Musique et
de Danse de Paris

PUBLICS CONCERNÉS

Directeurs de conservatoires, directeurs d'écoles de musique, gestionnaires de
parcs instrumentaux, administratifs et chargés des marchés publics
(collectivités)

NIVEAU

Stage d'initiation (premier niveau)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 20

LIEU DE REALISATION

CNSMDP
209 avenue Jean Jaurès
75019 PARIS
Accès accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITES PEDAGOGIQUES

Ce stage en présentiel alterne démonstrations, mises en situation encadrées et
enseignements théoriques.
Capitalisation par des échanges sur les expériences individuelles.

EVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

À réception de la fiche d'inscription, un questionnaire vous est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée à vos besoins. Nous mesurons l'adéquation des prérequis, vos niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis à vis de cette formation. Ce questionnaire nous permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation
2. Une évaluation de satisfaction des participants sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage. Ces évaluations sont associées à un tour de table en présence du formateur

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Journée 1

Matin : Introduction à la gestion d'un parc d'instruments

- Présentation du parc instrumental du CNSMDP
- Evaluer les besoins d'acquisition de pianos & instruments à clavier
- Préparer les supports
- Définir les besoins en entretien
- Valoriser le parc

Après-midi : Gérer le parc

- Connaître les opérations de maintenances usuelles demandées en conservatoire
- Connaître les opérations d'entretien courantes et réparation lourdes
- Pourquoi et comment valoriser le parc
- Etablir une stratégie de conservation des instruments : stockage, déplacements
- Evaluer les faiblesses d'un lieu (hygrométrie, température)
- Utiliser des outils de gestion de prêts
- Choisir l'assurance adaptée aux besoins : quel type, pour quoi faire ?
- Questions/réponses

Journée 2

Matin :

- Identifier les différents types de marchés (acquisitions, entretiens / prestation de service)
- Savoir évaluer ses besoins et le niveau de qualification des techniciens
- Les lots
- Les contenus techniques (CCTP)
- Savoir analyser les offres (critères de sélection)

Jour 2

Après-midi : Connaître les règles des marchés publics

- Appliquer les règles générales
- Rédiger un marché public selon les modalités en vigueur / la question des lots
- Connaître les paliers financiers
- Suivre l'évolution des nouveaux critères d'attribution des marchés (écologie et social)
- Anticiper les recours possibles
- Connaître les contenus techniques

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation

FORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONSEILLEES

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Nous consulter pour étudier la faisabilité en fonction de votre situation.